SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 9 FEVRIER 2017

PROCES-VERBAL

Jeudi 9 février 2017 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Brigitte GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents. Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du jour :

- Réorganisation de l'exécutif communal : détermination du nombre de postes d'adjoints.
- Commissions municipales permanentes: modification de leurs composition et attributions.
- Modification des délégations dans les syndicats intercommunaux et divers organismes.

. En préliminaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 20 janvier 2017 Lucette BREGEON a fait part au Sous-Préfet de RIOM de son désir de se démettre de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de Conseillère Municipale.

Le représentant de l'Etat a accepté cette démission par lettre du 23 janvier 2017.

L'élue démissionnaire doit être remplacée par la personne présente sur la même liste et venant immédiatement après le dernier élu (le remplaçant n'étant pas nécessairement de même sexe). Jean-Philippe REISCH a renoncé à siéger par lettre datée du 31 janvier 2017.

C'est Murielle BARBIER qui est installée au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue.

. Réorganisation de l'exécutif communal : détermination du nombre de postes d'adjoints :

2 possibilités :

- Procéder à l'élection d'un nouvel adjoint,
- Modifier le nombre d'adjoints

Monsieur le Maire propose de porter le nombre d'Adjoints à 5. Le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire par 18 voix pour et 5 abstentions.

<u>L'ordre du tableau est le suivant</u>:

1^{ère} adjointe : Marianne ALZAIX

2^{ème} adjoint : Gérard SANCIAUT

3^{ème} adjointe : Yolande BURETTE

4^{ème} adjoint : Yves RAILLERE

5^{ème} adjoint : David MOURNET

. Modifications des Commissions communales permanentes :

Monsieur le Maire présente les modifications par commission (composition et attributions), le Conseil Municipal approuve les modifications annexées au présent procès-verbal (à l'unanimité).

. Modification des délégations au sein des syndicats Intercommunaux et organismes :

Le Conseil Municipal en vue de pourvoir au remplacement de l'élue démissionnaire, désigne à l'unanimité, pour siéger au :

- Syndicat Intercommunal : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- S.I.A.D.: Yves RAILLERE – Adjoint

Conseil d'école : Marianne ALZAIX

- Conseil d'Administration de la Maison de Retraite : Patricia FRAISSE

- C.C.A.S.: Yolande BURETTE

- Commission d'Appel d'offres : Yolande BURETTE (suppléante)

- Commission Paritaire de l'Eglise : David MOURNET

- CNAS : Gérard SANCIAUT

La séance est levée à 20 heures 10